

FORMATION

À Québec, le 7 novembre 2019 • À Montréal, le 12 décembre 2019
Règles touchant les installations électriques au Québec



Photo tirée du site internet de l'Assemblée Nationale du Québec

Formateur : Gilbert Montminy, ing.

Gilbert Montminy est spécialisé dans le domaine de l'électricité à titre d'ingénieur. Il s'est joint à Technorm en 2018 après avoir travaillé 18 ans à la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ), en plus d'une douzaine d'années dans divers secteurs de l'électricité, dont l'enseignement. Il y a piloté la nouvelle édition du Code de l'Électricité 2018 et connaît ses nuances mieux que quiconque. Toutes ces années d'expérience lui ont permis de constater certaines méconnaissances relativement aux divers aspects de la réglementation touchant les installations électriques, et des actions inadéquates posées par les divers intervenants, dans trop de cas.

À l'intention de tout professionnel de l'électricité désireux de respecter les lois, les codes et les normes régissant les installations électriques : répondants, électriciens, superviseurs, régisseurs, responsables des ressources matérielles, ingénieurs, propriétaires, étudiants finissant leurs études en électricité, etc.

Durée : demi-journée, 3,5h, de 8h à 11h30

Description

La réglementation entourant les installations électriques au Québec est relativement complexe et mal connue. Les rôles, les responsabilités, la qualification et autres éléments importants sont essentiels à connaître pour éviter des surprises. Une compréhension de tous ces aspects simplifie grandement l'implantation d'une installation électrique dans un projet de rénovation, de remplacement ou de construction.

Objectif

Permettre :

- de comprendre la structure de la réglementation touchant les installations électriques
- de distinguer les diverses notions de cette réglementation
- de saisir les principaux éléments des diverses notions
- d'examiner et orienter tout projet impliquant des travaux de construction ou d'entretien d'une installation électrique

Table des matières

La formation est répartie en neuf sections, *durée totale de 3,5h (de 8h à 11h30)*

- | | | |
|--------------------------------|---|---------------------------|
| • Historique | • Code de construction | • Surveillance et qualité |
| • Définitions et loi | • Code de sécurité | • Solution de rechange |
| • Norme, sécurité, approbation | • Qualification, devoirs et responsabilités | • Autres réglementations |

Renseignements complémentaires

Pour cette formation, les participants peuvent apporter un exemplaire du décret d'adoption du *Chapitre V, Électricité, du Code de construction du Québec* (Décret 722-2018)

http://www.otpq.qc.ca/publications/pdf/gazette_qb_installation_electrique_1_68770.pdf

et du *Chapitre II, Électricité, du Code de sécurité du Québec*

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/B-1.1,%20r.%203>

mais ce n'est pas essentiel pour suivre la formation.

INSCRIPTION AU VERSO

Inscription en ligne ou par courriel à inscriptions@electricite-plus.com ou par téléc. 450.335.0803 sf 1.866.878.9163.

Facture à l'attention de (nom et titre de la personne responsable) :

Nom : _____ Fonction : _____
 Employeur : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Tél. : _____ Cell. : _____ Téléc. : _____
 Courriel : _____

1^{er} participant :

Nom : _____
 Courriel : _____ Cell. : _____
 Tél. : _____ # _____ Téléc. : _____
 Membre du RÉPEQ : Oui Non Prix : _____

2^e participant :

Nom : _____
 Courriel : _____ Cell. : _____
 Tél. : _____ # _____ Téléc. : _____
 Membre du RÉPEQ : Oui Non Prix : _____

3^e participant :

Nom : _____
 Courriel : _____ Cell. : _____
 Tél. : _____ # _____ Téléc. : _____
 Membre du RÉPEQ : Oui Non Prix : _____

4^e participant :

Nom : _____
 Courriel : _____ Cell. : _____
 Tél. : _____ # _____ Téléc. : _____
 Membre du RÉPEQ : Oui Non Prix : _____

Note – inclus : stationnement, cahier de notes de la formation et collations
 Attestation de formation remise sur place, à la fin de la journée

Liste de prix	Non-membres du RÉPEQ		Membres du RÉPEQ	
	Prix	(Taxes incluses)	Prix	(Taxes incluses)
<input type="checkbox"/> Québec 7 novembre 2019 – de 8h à 11h30 Hôtel Travelodge • Salle Duplessis – 3125, boul. Hochelaga G1W 2P9 • Tél. 1.800.463.5241 <input type="checkbox"/> Paiement reçu le 11 octobre 2019 ou après <input type="checkbox"/> Paiement reçu le 10 octobre 2019 ou avant Inscription – limite : 24 octobre 2019	<input type="checkbox"/> 299 \$	(343.78 \$)	<input type="checkbox"/> 275 \$	(316.19 \$)
	<input type="checkbox"/> 269 \$	(309.29 \$)	<input type="checkbox"/> 245 \$	(281.69 \$)
<input type="checkbox"/> Montréal 12 décembre 2019 – de 8h à 11h30 Hôtel Crowne Plaza • Salle Madrid-Rio – 6600, Côte-de-Liesse H4T 1E3 • Tél. : 1.877.424.4188 <input type="checkbox"/> Paiement reçu le 14 novembre ou après <input type="checkbox"/> Paiement reçu le 13 novembre ou avant Inscription – limite : 28 novembre 2019	<input type="checkbox"/> 299 \$	(343.78 \$)	<input type="checkbox"/> 275 \$	(316.19 \$)
	<input type="checkbox"/> 269 \$	(309.29 \$)	<input type="checkbox"/> 245 \$	(281.69 \$)

Si 3 ou 4 participants d'un même employeur : **rabais 5%** Si 5 participants ou plus : **rabais 10%**

Paiement (chèque ou carte de crédit)

Carte de crédit : Visa Master Card Chèque : _____
 N° de la carte : _____
 Date d'expiration : _____
 Nom sur la carte : _____
 Signature : _____

Confirmations

Facture expédiée sur réception du paiement
 Confirmation d'inscription 7 jours avant l'évènement
 Votre syndicat est-il d'accord pour que vos employés/employées participent à cette formation ? Oui Non

Signature du/de la responsable : _____

Date : _____

Politique d'annulation et de remboursement

- Complet si annulation 15 jours ou plus avant la date de la formation
- 50% si annulation 8 jours ou plus avant la date de la formation
- Aucun remboursement si annulation 7 jours ou moins avant ou si absent de la formation.
- Substitutions acceptées

**Téléphone d'urgence (sans frais)
 le jour de la formation
 1.866.303.8198**